

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 579

Artikel: Pourquoi les femmes travaillent-elles ? : une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich : (suite et fin)

Autor: M.G. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Electriciennes, les femmes surveilleront sur l'honneur du pays en donnant les coups de balai nécessaires. En toute occasion, on peut en être certain, elles voteront avec autant de bon sens, de clairvoyance, de patriotisme, que les fils qu'elles ont élevés.

Benjamin VALLOTON.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir du juillet, ils sont délivrés dès abonnements de 6 mois (3 fr.) réalisés pour le semestre de l'année en cours.</p>
---	--	--

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction de notre journal est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

tout envoi fait aux Crêts de Pregny subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.



XXIX^e Assemblée générale
de l'Association suisse pour
le suffrage féminin

Fixée au mois de mai, renvoyée aux 26 et 27 octobre, cette Assemblée générale a été excellemment organisée par l'Association cantonale neuchâteloise et l'Union féministe de Neuchâtel. Elle a réuni une centaine de participantes, dont 76 déléguées de 20 sections sur 31. Les Neuchâteloises ont eu la délicate pensée de mêler l'agréable à l'utile, l'art à la discussion, et je crois bien que c'était la première fois dans nos annales: le culte prévu, ayant été supprimé par la maladie de M^{lle} Stroehle, licenciée en théologie, a été remplacé par une visite à l'émouvante rétrospective de Blanche Berthoud, à la galerie Léopold Robert; l'heure consacrée aux disparus a été encadrée du chant, par M^{me} Perret-Wyss, accompagnée au piano par M^{lle} Jacol, de deux admirables cantates de Bach; jamais on n'a pu apprécier avec autant d'émotion les vertus toniques de l'art du grand Cantor, qui est la musique des grandes heures que nous vivons.

L'Assemblée des délégués...

s'est tenue le samedi 26, dès 14 h. 30, dans la salle de l'annexe de l'hôtel Terminus, sous la présidence de M^{me} A. Leuch, que réjouissait la perspective de déposer la charge qu'elle assume si bien depuis douze ans, et qui a souhaité une bienvenue particulière à M^{me} Volonteri, venue du lointain Tessin. Le départ de M^{me} Studer de Goumoens (Winterthour), vice-présidente aimable et entendue, depuis douze ans membre du Comité central, cause des regrets; une vive gratitude est due à cette féministe pour son dévouement et ses belles qualités. La mobilisation a naturellement exercé son influence sur l'activité de l'Association, laquelle a été un peu ralentie. Des initiatives sont en cours à Genève et à Neuchâtel; Bâle a étudié les voies et les moyens d'en lancer une et a renoncé à cette entreprise. Tous les députés aux Chambres fédérales ont reçu, en décembre 1939, une requête leur rappelant les pétitions et les motions qui reposent depuis plus de vingt ans dans les cartons fédéraux; il va sans dire qu'aucune grande initiative ne pourra être entreprise tant que ces affaires n'aient pas été examinées par les Chambres.

L'Association soutient la presse féministe, car la presse quotidienne préfère à nos articles les recettes de cuisine, les pages de mode ou les admonestations sévères aux ménagères trop prévoyantes. M^{lle} Aellig (Berne) a passé la main pour la rédaction du bulletin de presse, et a rendu de grands services dont elle a été remerciée. Les cours de vacances de 1939 et de 1940 ont été supprimés. « Femme et Démocratie » se réunira en novembre à Lucerne; le maintien de nos institutions démocratiques est à la base de nos revendications et la condition d'un mouvement féministe indépendant. Le pavillon de la femme, à l'Exposition nationale de Zurich, a été un succès, et le déficit de 10.000 fr. laissé par l'édition de la brochure, a été comblé, ainsi que l'a fait savoir M^{lle} E. Bloch (Zurich). Le

Réflexions après la panique

Bien que nous soyons certaine qu'aucun lecteur, aucune lectrice du *Mouvement* ne se soit trouvé, autrement que par hasard, au milieu de la cohue qui a assiégé et dévalisé, au cours de l'autre semaine, les laiteries et crémeries d'abord, les magasins d'habillement, de chaussures et de lainages ensuite, nous tenons, nous aussi, à élever la voix, même après tant d'articles excellents, sévères ou attristés, contre la panique irraisonnée et déraisonnable qui vient de désorganiser, comme par un geste de folie, toute une partie de notre économie nationale. Egoïsme féroce, avidité, ignorance, bêtise, sont bien les termes point du tout exagérés avec lesquels il convient de flétrir ces pillages, indignes de notre population suisse et de sa réputation de bon sens et de sûr jugement. Et, comme toujours, ce sont maintenant les innocents qui payent pour les coupables, les braves gens qui, faute de temps ou d'argent liquide, renvoyaient à un jour prochain l'achat nécessaire d'une paire de souliers à semelle de crêpe ou d'un pullover, et qui, maintenant, doivent attendre, les pieds humides ou en veste trop légère que soient terminés l'inventaire des stocks et distribués les cartes de rationnement vestimentaire. Et c'est aussi la terrible menace du chômage, que l'on cherche pourtant à conjurer par tant de moyens, qui pèse sur des vendeuses surnuméraires, des employées de magasins, des tricoteuses ou des ouvrières à domicile, dont l'activité a été brusquement arrêtée du jour au lendemain, et dont beaucoup doivent attendre que fonctionne la nouvelle machine restrictive pour livrer le travail exécuté et toucher l'argent sur lequel elles comptaient pour vivre. Qui donc, parmi ceux qui achetaient autant de paires de souliers que leur enfant devait vivre d'années avant de faire son école de recrues, a songé à celles-là? ...

Mais si toute cette partie de notre public mérite d'être jugée aussi sévèrement, des voix se sont fait entendre d'autre part, qu'il con-

vient également d'écouter. Point tant celles qui assurent que cette panique a eu une origine étrangère, car si ce bruit était exact, ce n'aurait été qu'une raison de plus pour garder tout son sang-froid, et bien comprendre que l'effolement ne peut conduire qu'aux pires catastrophes. Mais les voix qui disent que nos autorités responsables ont été à la fois brutales et imprévoyantes, ont négligé de prendre, en temps utile, les mesures nécessaires, et surtout de tenir régulièrement notre population au courant des nécessités et des difficultés de notre ravitaillement... L'expérience avait été pourtant faite qu'averti à temps, et suffisamment renseigné, le peuple suisse est capable d'une tranquille discipline, et nous connaissons bien des étrangers qui admireraient la façon régulière, sans heurts ni panique, dont fonctionnait, depuis une année, notre système de rationnement et de répartition des denrées. Pourquoi ne pas avoir continué dans cette voie, la seule digne d'une vraie démocratie? C'est, croyons-nous savoir, ce que l'Alliance des Sociétés féminines suisses a exprimé au Conseil fédéral dans une lettre toute récente, qui demande en outre l'augmentation du nombre des femmes siégeant dans les Commissions de l'alimentation de guerre et de contrôle des prix: une mesure à laquelle l'on ne peut qu'applaudir des deux mains.

Car il convient aussi de faire justice de la trop commode légende, qui fait des femmes le bouc émissaire de tous les péchés économiques commis en ces tristes journées de fin octobre, et qui décharge ainsi bien facilement l'élément masculin de toute responsabilité, une fois la panique passée... Certains vont même si loin que d'affirmer que, les femmes ayant prouvé de la sorte qu'elles étaient incapables d'exercer le droit de vote, les électeurs genevois agiraient sagement en le leur refusant le 1^{er} décembre prochain! C'est notamment ce qu'a écrit M^{me} B. F. Hodler au chroniqueur financier de la *Tribune de Genève*, lequel — chat échaudé craint l'eau froide — assure préférer que nous répondions à sa place à cette allégation... Bien volontiers, cher con-

frère! Car nous ne songeons nullement à nier qu'il y ait eu des femmes, et beaucoup de femmes, dans la foule des accapareurs. Mais ce ne sont pas pourtant elles qui ont acheté d'un coup cinq complets masculins, ni elles qui, au courant, de par leur travail professionnel au Palais fédéral, de certaines difficultés prévues, ont téléphoné au légis en recommandant à leur conjoint de se dépêcher de faire des achats en masse! C'est un mari et non pas une femme que l'une de nous a vu, l'autre jour, de ses propres yeux, tendant à sa femme un billet de cent francs, en lui enjoignant d'acheter toutes les paires de chaussures qu'elle pourrait obtenir pour cette somme: c'est encore un mari, dont une autre d'entre nous a entendu sa femme se plaindre qu'il lui ait ordonné d'acheter du coup 50 kg. de beurre... et ainsi de suite. Elles auraient dû refuser, se rebiffer, direz-vous? Mais souvenez-vous que la femme est censée ne rien entendre à l'économie publique; rappelez-vous les innombrables recommandations et injonctions dont on l'a abreuvée dès le début de la guerre: conservez ceci, séchez cela, recueillez ces feuilles, triez ces déchets... et vous ne vous étonnez plus que, docile à suivre tant de conseils et d'avis, elle ait obéi là aussi à une décision maritale, parfois si catégoriquement exprimée qu'elle touchait presque au reproche de manquer à son devoir. Or, quelle est la mère de famille soucieuse de sa responsabilité, quelle est la ménagère consciente de sa tâche, qui résisterait à pareil reproche?

Que M^{me} B. F. Hodler se rassure donc, et avec elle celles qui partagent ses craintes: si les 60.000 femmes, futures électrices à Genève, ont agi de façon à ne pas mériter le droit de vote, elles sont en bonne compagnie des 50.000 électeurs actuels, auxquels il faudra alors aussi tout simplement retirer ce droit. C'est la bonne logique et la simple équité.

E. Gd.

succès de notre requête, faite avec quarante autres associations, pour que le cautionnement, pour être valable, doive être signé par les deux époux, n'est pas encore assuré; la question reviendra devant le Conseil national. Une vive gratitude est due à M. H. Vallotton, que son voyage en Finlande a converti à nos idées, et qui le dit et l'écrit courageusement. Une pensée a été adressée aux amies de l'étranger qui supportent les plus vives souffrances. Car notre Association est une des seules qui, en Europe, puissent siéger dans des conditions normales et en toute liberté. C'est un privilège dont nous sentons toute la valeur.

M^{me} Leuch, en terminant son dernier rapport, a remercié les sections du don qu'elles lui ont fait: un splendide sac rouge qui lui permet de serrer ses papiers quand elle se livre à ses enquêtes militaires pour le Don National et pour l'assurance militaire, et une somme en espèces qui lui permet d'adoucir quelques misères particulièrement douloureuses. Si le nombre des sections a diminué pendant le règne de M^{me} Leuch, la faute en est aux circonstances, qui sont contraires à notre propagande. Nous poursuivrons le travail avec courage, contre vents et marées. Les applaudissements de l'assistance appuient les paroles de reconnaissance de M^{lle} Gourd, qui remet à la présidente sortant de charge une gerbe de fleurs, et le geste de M^{me} Volonteri, qui a apporté de son canton un bel épi de maïs enrubanné aux couleurs tessinoises.

Les comptes présentés par M^{lle} Grütter, vérifiés par Berne, sont adoptés avec un bénéfice de 131 fr. sur un total de recettes de 3114 fr.; le budget pour 1940-1941 prévoit un déficit de 600 fr. La cotisation annuelle a été maintenue à 75 centimes par membre.

On entend ensuite M^{lle} Gourd, qui parle de l'initiative populaire sur laquelle se prononceraient les électeurs genevois, le 1^{er} décembre,

et M^{lle} Emma Porret, présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui fait l'historique de la motion Brandt. Les lecteurs du *Mouvement féministe* savent de quoi il s'agit; nous ne nous y attarderons pas et ne pouvons que souhaiter la réussite de ces courageuses initiatives; le canton qui fera la brèche dans le mur épais de l'opposition masculine rendra un fier service aux femmes.

(La fin en 3^e page)

S. B.

Pourquoi les femmes travaillent-elles ?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

(Suite et fin)¹

Quel est le sort réservé dans leur vieillesse à ces femmes sur lesquelles pèsent actuellement de telles charges? A la question: Pouvez-vous faire quelques économies en prévision de la vieillesse ou du chômage? 34 % des employées et 55 % des vendeuses répondent catégoriquement: Non! 39 % des premières et 38 % des secondes arrivent à mettre de côté des sommes bien insuffisantes, 9 % et 3 % respectivement déclarent pouvoir parer à leur future incapacité de travail dans une certaine mesure sans toutefois avoir l'assurance qu'elles pourront se suffire à elles-mêmes. 18 % des employées et 4 % des vendeuses seulement envisagent l'avenir sans appréhension. Il est vrai que nombre de ces travailleuses sont affiliées à une caisse de pension ou à une assurance-vie, mais 44,5 % des employées et 55 % des vendeuses ne peuvent prétendre à aucun secours semblable. La question devient plus angoissante encore lorsque l'on considère que 21 % de ces dernières et 18,5 % des premières

supportent encore les charges familiales mentionnées plus haut. La presque totalité des travailleuses déclare n'avoir aucun autre moyen que sa profession pour assurer son pain. La perte de leur capacité de travail entraînerait pour beaucoup les plus pénibles conséquences: plus d'un quart devrait avoir recours à l'aide d'une famille qui se trouve elle-même bien souvent dans une situation financière fort difficile; près de la moitié prévoit qu'elle tomberait à la charge de la charité publique.

A la fin de cette brochure si détaillée et méthodiquement composée, les auteurs répondent à l'objection que l'on ne manquera pas de leur opposer: les réponses ne sont pas assez nombreuses pour autoriser une généralisation des résultats. Pourtant des conclusions instructives peuvent être tirées de cette enquête. Il apparaît tout d'abord que presque toutes ces travailleuses sont si étro-



Cliché Mouvement Féministe

Un geste si simple... et qui permettrait tant d'actes utiles!...

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 576 et 578.

tement dépendantes de leur profession que la suppression de leur travail pour une raison quelconque entraînerait les pires conséquences: non seulement leur propre existence devrait être assurée d'une autre façon, mais encore nombreuses sont les familles qui tomberaient dans la misère et devraient avoir recours à l'assistance publique. Et tout naturellement, l'on tire de ces constatations la conclusion de l'erreur que serait l'interdiction d'exercer ces professions, même en faveur d'employés masculins. Car le passage d'une profession à une autre moins encombrée est souvent impossible, et une interdiction en empêchant ces employées et ces vendeuses de se suffire à elles-mêmes les laisserait à la charge de pères, de frères ou encore de l'assistance publique. D'autre part, leurs familles perdraient dans bien des cas l'appui financier de leur entretien, alors qu'elles n'en resteraient pas moins au domicile paternel sans pouvoir rien rembourser pour leur pension et leur logement.

On discute souvent de la possibilité pour les employées de bureau de se consacrer au travail domestique, mais on se rend peu compte que tel changement est fort délicat. Le service ménager devient de plus en plus une profession à laquelle il faut être préparée: quelles seraient les chances d'une femme habituée à un tout autre travail? Remarquons en outre que les domestiques de plus de 35 ans trouvent difficilement une place et encombrant le marché du travail.

Cette enquête fait ressortir nettement les circonstances personnelles et familiales des employées et des vendeuses, et met en relief les conséquences désastreuses pour elles-mêmes et leurs proches par toute interdiction de travail. Mais cette interdiction aurait des suites plus graves encore: par leur zèle, leurs qualités d'adaptation et leur intelligence, ces travailleuses ont su se rendre indispensables dans les bureaux et les magasins. Les femmes employées dans le commerce contribuent d'une manière très appréciable à l'existence et à la prospérité de notre économie publique. On ne saurait donc les en rayer sans que de graves conséquences soient à redouter pour le pays.

M. G. de M.

Pour le vote des femmes... en avant!

Quinzaine de première importance pour notre cause que celle qui s'ouvre devant nous. A Neuchâtel, en effet, c'est le 18 ou le 19 novembre, suivant la célérité des débats, que le Grand Conseil se prononcera sur la motion Brandt reconnaissant aux femmes le droit de vote communal que, chose curieuse et illogique, on leur dénie encore, après l'avoir accordé depuis plus de soixante ans aux étrangers! Et à Genève, c'est la dernière quinzaine avant la votation populaire des 30 novembre et 1^{er} décembre sur l'initiative constitutionnelle, en faveur du suffrage féminin, lancée il y aura bientôt quatre ans, et dont la malice des temps — comme aussi peut-être la lenteur exagérée de certains bureaux... — a si extraordinairement retardé l'aboutissement.

Aussi, et comme on peut bien le penser, nos suffragistes sont sur la brèche dans les deux cantons. Dans celui de Neuchâtel, toutefois, comme elles n'ont pas à faire face à une votation populaire, c'est surtout par des démarches personnelles auprès des députés,

par des lettres, et par quelques brefs communiqués de presse qu'elles agissent pour enlever un vote affirmatif de leur Parlement cantonal. Alors qu'à Genève, où l'on est à un autre stade, c'est l'électeur qu'il importe de gagner, et leur femme, et le plus grand nombre possible de ces électeurs, et aussi bien dire toute l'opinion publique, ce qui est assurément une tâche ardue, mais magnifique, et une occasion de propagande pour notre cause comme il ne s'en présente que tous les vingt ans!

Et cependant les circonstances matérielles ne nous viennent pas en aide, et l'on ne peut s'empêcher de sourire, en songeant aux avertissements de ceux et de celles qui, il y a trois ans et demi, nous conseillaient d'attendre encore quelques années pour lancer notre initiative, parce que, alors, nous disaient-elles, les circonstances seraient plus favorables... Res- lectionnement.

GROUPEMENT LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE

Rencontre de week-end à AARAU
le samedi 23 et le dimanche
24 novembre 1940

Samedi 23 novembre, Hôtel-Restaurant
Helvetia, Zeughausstrasse, 24

10 h. 30 : Séance de délégués. (Tous les membres des Associations affiliées au Groupement sont les bienvenus).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.80 à fr. 2.—).

14 h. 30 : Assemblée :

La Démocratie en tant qu'école de discipline individuelle

Introduction par M^{lle} Hélène STUCKI. (Berne). Discussion.

18 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.20 - fr. 1.30).

Soir (dans le même local) : Réunion familiale avec les membres des Sociétés féminines d'Aarau.

Dimanche 24 novembre, Hôtel Glockenhof, Rain 41

10 h. 30 : Assemblée publique :

La valeur de l'esprit confédéral

par M. Arnold JAGGI, (Berne) et M^{lle} Maria FIERZ, (Zurich).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (prix : fr. 2.50, service non compris).

Prière de s'inscrire pour les repas (en indiquant lesquels) avant le 20 novembre auprès de M^{me} Gerster, Stauffbergstrasse, Aarau-Goldern. S'inscrire également à la même adresse, et avant la même date, si l'on désire être logé gratuitement chez des habitants d'Aarau. Pour les chambres dans les hôtels s'adresser directement à ceux-ci et le plus vite possible, vu la présence de nombreux militaires. Sur demande faite à la Présidente, une petite subvention pour les frais de voyage pourra être accordée.

pour ces dames! Aussitôt l'air crépite; et les vitres se mettent à trembler. Sur quoi, un Bernois se lève; pour varier le programme, il leur apprend ce joli canon que vous avez peut-être fredonné :

Froh zu sein
Bedarf wenig
Und wer froh ist,
Ist ein König.

Bien qu'ils n'aient aucune raison d'être gais, les Polonais ne sont pas pour rien les compatriotes de Chopin et de Winiawski. Aussi l'air est-il adopté du coup. Et, pour n'être pas en reste, un Welche entonne *Frère Jacques*, repris avec l'enthousiasme qu'ils ont mis naguère aux refrains de l'abbé Bovet.

Enfin s'élève un chant slave, auquel vous ne comprendrez goutte. Chose curieuse, il vous rappelle, sur un rythme inédit, des flonflons à l'ouïe desquels on marcha jadis à la victoire. Le voici qui s'achève, et par ces mots inattendus :

Madelon! Madelon! Madelon!...

Infortunés petits soldats polski! Ils naissent à peine lorsque nous chantions ces pauvres choses; et maintenant, c'est en mineur qu'il faudrait les écrire!

...Eux partis, on doit refaire de ce Foyer une salle d'école pour jeunes filles; laver les tasses, essuyer les assiettes, *putzer* les tables. Que vois-je ici, balai en main, courbée vers le sol un peu bien boueux? *Frau Pfarrer* elle-même, que sa ligne grêle et ses mains fines ne semblaient pas destiner à pareille besogne.

Suissesses qui, devant ces débris d'une armée vaincue, êtes sensibles à leurs misères et compatissantes à leurs tristesses, laissez-moi vous dire,

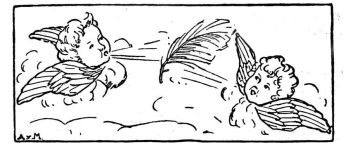
restrictions de tout ordre, et notamment disette de benzine, ce qui complique singulièrement les tournées de propagande dans le canton; pénurie de combustible, et par conséquent perspectives de réunions dans des salles dont la température peut influencer fâcheusement le moral des auditeurs; obscurcissement, qui risque d'empêcher bien des électeurs de sortir de chez eux le soir et promet à nos suffragistes des randonnées dans les ténèbres de la campagne genevoise... Mais ces difficultés pratiques stimulent aussi l'ardeur combattive ancrée au fond de l'âme de tout Genevois: on trouve encore de-ci, de-là quelque heureuse propriétaire de quelques litres de benzine, qui veut bien les mettre à notre disposition et nous conduire aux confins — il est vrai qu'ils ne sont pas très éloignés! — du canton. Les salles communales seront gales: eh! bien, et sur le conseil d'un ménage d'abstinents suffragistes, nous irons dans les cafés, où les électeurs ont l'habitude de se réunir, où ils viendront plus nombreux, nous assure-t-on, poussés par la curiosité de voir « des dames » envahir leur domaine, où il fera chaud et où nous prouverons, en consommant du tilleul ou de la menthe, que pas besoin n'est de s'ingurgiter trois décis pour avoir des idées claires en matière d'activité nationale!

Et, non contentes de réagir ainsi contre les difficultés pratiques dans le domaine intellectuel, nos suffragistes tiennent encore vaillamment tête aux oppositions, secouent les inerties et aiguissent leur ardeur contre les arguments, généralement piteux, qu'on leur oppose. C'est ainsi qu'un article de la *Vie protestante*, signé du pasteur J. Rilliet, loin de nuire à notre cause, comme certains l'ont craint au premier abord, l'a au contraire servie en soulevant une vague de réprobation, en suscitant des réponses en nombre, dont quelques-unes, parmi celles dont nous avons eu connaissance, fort justes, et qui, dans quelques cas, ont même été accompagnées d'avis motivés de désabonnements! M. Rilliet, en effet, par une généralisation exagérée autant qu'inexacte de certains cas fort regrettables de légèreté féminine, prétendait, et cela sans pouvoir en fournir aucune preuve, que « le désordre actuel des mœurs est en grande partie imputable aux femmes », et en tous cas le 70 % des divorces, et terminait cette évocation d'un « Kaffeklatsch » masculin, où chacun de ces messieurs y allait de sa petite histoire, par l'avertissement à nous autres féministes, « dont l'irritation lui était indifférente », qu'il ne voterait pour le suffrage féminin que « lorsque les jeunes filles seraient redevenues des jeunes filles »... « Depuis quand le droit de vote est-il la récompense de la vertu? a pu lui répondre vertement une de nos suffragistes, et si tel est le cas, pourquoi alors le laissez-vous aux soute-neurs et aux ivrognes? » D'autres, avec infiniment de raison, ont relevé que, pour mal se conduire, il faut être deux, et que, si les hommes avaient le respect de la femme, celle-ci ne serait pas tentée de l'oublier pour elle-même; d'autres encore ont voulu montrer combien l'effort considérable déjà accompli par des femmes dans le domaine de l'éducation morale pourrait être décuplé si tant d'entraves provenant de leur incapacité civique étaient supprimées; il en est qui ont protesté, pour le compte de toute une jeunesse féminine, qu'institutrices, ayant vu de près et suivi pendant des années des centaines de jeu-

nes filles, elles connaissent assurément beaucoup mieux que M. Rilliet; enfin, ce que nous estimons tout particulièrement intéressant, des jeunes filles elles-mêmes se sont fort émus de ce jugement si partial et faux, et ont tenu à le manifester à qui de droit. Si bien que, ni la *Vie protestante*, ni surtout M. Jean Rilliet, ne sortent grands de cette aventure, que ne peuvent que regretter sincèrement tous ceux qui tiennent à l'Eglise protestante, et qui ont certainement souffert en entendant l'un de ses représentants s'exprimer avec si peu de justice et de charité.

Notre prochain numéro paraissant le 30 novembre, donc le jour de la votation genevoise, nous pourrions, à cette date, donner à nos lecteurs les dernières nouvelles de la campagne — et de plus le résultat du vote neuchâtelois. Bonne, très bonne chance à nos amies de ce canton, qu'entoureront spécialement, les 18 et 19 novembre, nos vœux les plus chaleureux. Cela pour elles comme pour nous toutes, suffragistes suisses, une victoire dans un canton présageant dans tous les autres cantons le rapide écroulement, comme un château de cartes, de toutes les oppositions et de tous les préjugés. « Si vous réussissez à faire une brèche dans la forteresse de la résistance, s'était écrit M. Motta, dans un de ses derniers discours, alors, la forteresse entière tombera... »

E. Gp.



DE-CI, DE-LÀ

Une curieuse statistique.

Il paraîtrait qu'une agence américaine, qui s'est spécialisée dans la recherche des personnes disparues, a calculé qu'elle avait reçu 70 000 demandes de femmes la priant de rechercher leur mari. Alors qu'inversément, 15 maris seulement auraient demandé de retrouver leur femme...

Faut-il partir de ces chiffres pour évaluer de quel côté se trouve le plus de fidélité conjugale?

Les hommes auprès des marmites.

Un cours de cuisine pour garçons âgés de 10 à 14 ans a été organisé le printemps dernier à Zurich par l'Association paroissiale de Wipkingen. Donné par des mères de famille, ce cours avait pour but de rendre ces garçons capables d'aider leur mère dans les soins du ménage, et même de la remplacer à l'occasion.

Une excellente idée, et un exemple à suivre.

Au Parlement neuchâtelois

La session du Grand Conseil qui va s'ouvrir le 18 novembre sera particulièrement intéressante pour les femmes. Outre la motion Brandt sur le vote féminin en matière communale, on y discutera la fusion des Eglises, la loi d'introduction du Code pénal suisse, la révision des lois sur l'impôt direct et sur l'impôt municipal, l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'internement administratif des personnes s'adonnant habituellement à l'inconduite, etc.

Voilà de quoi attirer beaucoup de monde dans les tribunes. Même en attendant l'objet qui l'intéresse plus spécialement, personne n'aura l'impression d'y perdre son temps.

Vibert, et la *Maison de Maurras aux Martigues* par M. Tanner, et d'autres qu'il faudrait beaucoup de place pour mentionner seulement. Tout cela montre la variété des sujets, malgré une note dominante.

M^{lles} Masson — deux sœurs — bien qu'habitant route de Drize, se sont inspirées, l'une surtout (M^{lle} Elia) de l'Irlande, dans des aquarelles ou des pastels; et l'autre, M^{lle} Edmée, par ses dessins, apparaît comme une fervente de la montagne. La première donne une impression de paysages tant soit peu mélancoliques, même sous le ciel intense de la verte Erin, et d'autre part, elle aime les effets de neige, qui ont cette lourdeur ouatée bien caractéristique du genre. La seconde provoque la chair de poule chez le profane par sa *Grande Varappe*, son *Pas d'Aral*, et d'autres sites alpestres et « à pic » vertigineux. Ce sont les deux seules femmes qui aient exposé à la « Palette », et l'on se demande pourquoi?...

PENNELLO.

L'abondance des matières, due surtout à la prochaine votation genevoise sur le suffrage féminin, nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite du feuilleton littéraire de Mme Dorette Berthoud: QUAND PARUT NORA...

Croquis d'Internement

L'heure paisible au Foyer du Soldat.

Une vaste *Stube* au plafond bas qu'on a ripoliné de blanc pour pouvoir, j'imagine, le laver aussi souvent que le plancher. Des parois de bois qu'assez drôlement, quelque barbouilleur, qui n'est pas devenu Führer, a peintes en rose. Aux fenêtres à petits carreaux, de coquets rideaux blancs. Vous vous croyez dans un boudoir? Non: c'est ici l'Ecole ménagère d'Oberburg en Emmen-thal.

Et, contraste amusant, ce que l'on y trouve, ce sont quelque soixante soldats en kaki portant, sur leurs revers, les aigles polonaises.

Il y poussent les dames (celles du jeu de table, s'il vous plaît!), ils noircissent du papier à lettres; ils fument comme au corps de garde, et vous imaginez sans doute qu'ils vont sacrer tout du long ou chanter des gaudrioles... Vous n'y êtes pas: au fond de la salle est un tableau noir sur lequel est transcrite la strophe évocatrice :

Là-haut sur la montagne,

L'était un vieux chalet...

C'est celle-là qu'ils entendent de leurs voix graves et profondes, tandis que, nostalgiquement, leurs pensées semblent chercher l'image de la maison natale: hélas! savent-ils aujourd'hui si, comme celle de Jean l'Armailli, elle ne s'est pas écroulée, non point sous l'orage, mais sous les bombes?...

Comme c'est jour de liesse, les dames de la paroisse ont, dans la salle voisine, préparé le café-nature, et, de leurs propres mains, pétri je ne sais quel succulent *Rollkuchen*. Un ban vigoureux

comme François Coppée le disait à celle qu'il aimait :

O mères, soyez bénies entre toutes les femmes!...

TRESSICORDY.



Les Expositions

La „Palette carougeoise“

Encore qu'un peu difficile à dénicher pour qui n'est pas un habitué de Carouge — grand tort pour les gens de goût — cette « Palette », qui rassemble sur ses parois des œuvres d'artistes établis dans la charmante localité ou ses environs, a véritablement un cachet du cru. Vieilles rues carougeoises, églises, fontaines, placettes, on y respire dans une atmosphère de choses anciennes. Mais il y a naturellement aussi des aspects d'ailleurs, des natures mortes, des plâtres et des bronzes, et cette toile de M. Blanchet, *Les baigneurs*, qui semble une exaltation de l'été, et le beau portrait de M^{lle} C., par M. Blondin, et des *Bords d'Arve* ou de l'Air, par M. Favre, ou le *Passage de Bonaparte* à Carouge, par M. Cottier, le *Portrait* (plâtre) de Paul Valéry, par James